



Newsletter N°20

Décembre 2025

Chers lecteurs,

Avec cette édition de décembre de **Cereg & Vous**, nous avions envie de vous partager une étape marquante de notre parcours : **la réalisation de notre premier Bilan Carbone®**.

Plus qu'un simple état des lieux, c'est le début d'une **trajectoire bas carbone que nous construisons collectivement avec l'ensemble de nos équipes**.

Vous découvrirez aussi dans ce numéro la dynamique de **développement de Cereg hors métropole**.

Notre ambition reste la même : accompagner vos projets avec expertise, proximité et responsabilité, en construisant ensemble un avenir plus durable.

L'équipe Cereg

Le Bilan Carbone®, un outil clé pour agir face au climat

Pourquoi le Bilan Carbone® est essentiel ?

Face au **changement climatique** et à l'**objectif de réduire de 80 % nos émissions d'ici 2050**, le **Bilan Carbone®** s'impose comme un levier essentiel pour **identifier les actions prioritaires et orienter une stratégie bas carbone**.

Il permet à chaque organisation de :

- **Mesurer** précisément ses émissions de gaz à effet de serre,
- **Identifier** ses principaux postes d'impact,
- **Définir** des plans d'action concrets et efficaces,
- **Inscrire** sa stratégie sur l'objectif de neutralité carbone.



Cereg, agréé pour réaliser vos Bilans Carbone®

Engagé depuis plusieurs années dans la **transition bas carbone**, **Cereg** est agréé par l'**ADEME** et l'**Association Bilan Carbone** pour réaliser des **Bilans Carbone®**.

Cet agrément garantit à nos clients :

- **Une démarche reconnue et conforme à la méthodologie officielle,**
- **Un accompagnement technique et stratégique par des équipes formées,**

- Des résultats exploitables pour définir des actions concrètes, Et
- une valorisation dans leurs démarches RSE et réglementaires.



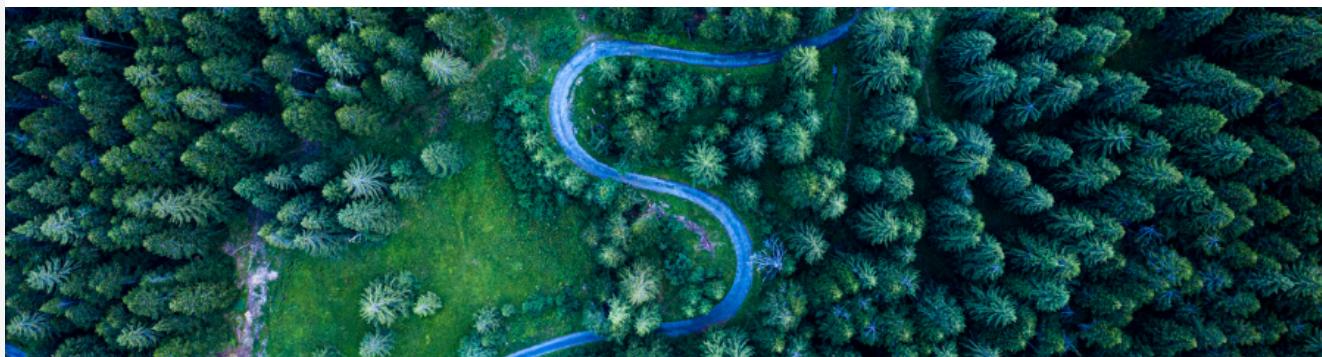
Le Bilan Carbone® guide également notre Plan Mobilité interne, déployé dans nos agences et intégré aux plans mobilité des métropoles où nous sommes implantés.

Cette dynamique s'étend aussi à nos clients et fournisseurs, avec qui nous construisons des solutions partagées pour réduire durablement notre empreinte collective.

Les résultats de notre premier Bilan Carbone®

Cereg a choisi d'anticiper ces enjeux en réalisant en 2023 son premier Bilan Carbone®.

1 231 tCO₂e émis en 2023 => Soit 8,4 tCO₂e par collaborateur



Cereg s'engage

Sur la base de ce bilan Cereg a élaboré sa **trajectoire bas carbone à l'horizon 2030** en s'appuyant sur un programme d'actions touchant l'ensemble des postes émetteurs de CO₂ en priorisant sur les **déplacements domicile travail et professionnels, les immobilisations véhicules et en travaillant sur nos bâtiments par de l'économie d'énergie, sur les services et achats** en favorisant les circuits courts ainsi que sur la **réduction de nos déchets**.

Concrètement ce travail a pu voir le jour parce qu'il a été **partagé collectivement pour l'engager sur le long terme**. Il en résulte des **choix d'entreprises forts à l'horizon 2030** :

Les véhicules

2025 = 10% électriques et 22 % hybrides

2028 = 50% électriques et 50% hybrides

2030 = 80% électrique

Les déplacements

2025**Subscribe****Past Issues****1er Plan Mobilité Employeur transmis à l'ensemble des agglomérations concernés par nos 14 agences**

(Montpellier, Toulouse, Nîmes, Lyon, Nantes, Rodez, Gap, Marseille) ;

2026

- Priorité vélo et transport en commun pour les trajets domicile-travail et pro-urbain;
- Priorité Train en interagences (Montpellier, Toulouse, Lyon Nîmes et Avignon);
- Priorité véhicule électrique ou train si accès direct ville à ville pour les trajets PRO.

2030**2ème Plan Mobilité Employeur intégrant les ajustements annuels**

- 65% vélo ou transport en commun pour les trajets Domicile -travail (agglomération)
- 80% véhicule électrique ou transport en commun pour les trajets PRO urbain
- 80% train ou véhicule électrique trajets interagences
- 80% véhicule électrique et train si accès direct ville à ville pour les trajets PRO

Les achats

Cereg intègre la durabilité dans sa politique d'achats en privilégiant des **produits labellisés (NF Environnement, papier recyclé)** et du matériel de réemploi.

L'entreprise limite également son **impact numérique en dématérialisant ses processus** (échanges de documents en ligne, corrections à l'écran pour réduire les impressions) pour concilier performance et sobriété énergétique.

2025

Quelques fournisseurs ciblés circuits courts mais pas forcément bas carbone et quelques expérimentations spécifiques dans chaque agence en fonction des opportunités locales.

2030

- Priorité fournisseurs locaux et/ou mieux disant carbone
- 100% optimisation énergétique des locaux
- Priorisation produits recyclés

Thésée Ingénierie & Thétis WF deviennent Cereg Pacifique

En novembre 2022, Cereg renforçait son développement territorial en prenant une part majoritaire au capital du bureau d'études Thésée Ingénierie, installé depuis 2009 en Nouvelle-Calédonie et depuis 2020 en Polynésie Française.

**Cereg
Pacifique**

Thésée Ingénierie est désormais une **entité Cereg à part entière** qui regroupe une quinzaine de personnes sur **4 agences** réparties sur 3 territoires :

- Nouvelle-Calédonie, à Nouméa & Koné,
- Tahiti,
- Wallis & Futuna.

Subscribe Past Issues
Leurs compétences s'organisent autour de 2 Pôles :

-Un Pôle Maîtrise d'œuvre qui intervient sur des projets d'Infrastructures VDR/AEP/Assainissement/Bâtiment

Un Pôle Etudes qui travaille sur les thématiques Alimentation en Eau Potable (AEP), Eaux usées (EU), Hydraulique et Environnement

Communiqué
de
presse

Un nouvel Espace Carrières !

En 2025, Cereg a lancé son site dédié aux ressources humaines de l'entreprise.

Pour tout savoir sur nos offres de postes.
Et notre Marque Employeur.



Espace Carrières



Pour nous contacter : *communication@cereg.com*

Vous ne souhaitez plus recevoir nos mails ?

Vous pouvez [mettre à jour vos préférences](#)

Ou [vous désinscrire de cette liste de diffusion](#).

Copyright © Cereg